

2023-2329

2024-02-28

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et le butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au « 02/03/2025 », conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2329  
2024-02-28

## TICK END pour CHEVAUX

DOMESTIQUE

SOLUTION

PRÊT À L'EMPLOI

N'UTILISER QUE SUR LES CHEVAUX ET LES PONEYS

Pour tuer les tiques et pour repousser et tuer les taons à cheval, les mouches à chevreuil (tabanidés) et les mouches piquantes des étables, les mouches des cornes, les mouches domestiques, et les moustiques

NE PAS utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants.

NE PAS utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.

Utiliser uniquement sur des chevaux d'exposition, de course, de travail ou de promenade. NE PAS utiliser sur les chevaux destinés à l'abattage.

PRINCIPE ACTIF :

Pyréthrine.....0,33%

Butoxyde de pipéronyle. .... 0,77%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Ne conserver ce produit que dans son récipient d'origine. Garder le contenant bien fermé.

NO. D'HOMOLOGATION 33674 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

avec

PARFUM DE CITRONNELLE

Contenu Net: 1L, 4L

Can-Vet Animal Health Supplies Ltd.  
4-61 Malcolm Rd.  
Guelph, ON  
N1K 1A7  
1-800-265-9754

## **MODE D'EMPLOI:**

**CHEVAUX ET PONEYS:** Bien agiter le contenant avant l'emploi.

## **POUR USAGE UNIQUEMENT SUR LES CHEVAUX ET PONEYS**

### Limitations d'utilisation

NE PAS utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants.

Utiliser uniquement sur des chevaux d'exposition, de course, de travail ou de promenade. NE PAS utiliser sur les chevaux destinés à l'abattage.

NE PAS imbiber la peau. NE PAS dépasser 60ml par animal par traitement.

NE PAS traiter les yeux/paupières, ni les muqueuses (p. ex. museau, gueule, organes génitaux).

NE PAS couvrir les chevaux/poneys immédiatement après le traitement.

NE PAS appliquer sur le dos de le cheval/poney avant de le seller.

NE PAS utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire.

Éviter tout contact avec le cheval/poney traité tant qu'il n'a pas séché.

Cesser l'utilisation si le cheval/poney développe une irritation après le traitement avec ce produit.

NE PAS appliquer ce produit si des personnes sont présentes.

Employer seulement dans des secteurs bien aérés, de préférence; au dehors.

NE PAS laisser le produit entrer en contact avec des surfaces non ciblées.

NE PAS utiliser ce produit plus d'une fois par jour. Le traitement peut être répété seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Consulter un vétérinaire si l'infestation par les organismes nuisibles continue à poser un problème sur le cheval/poney.

Pour tuer les tiques et pour repousser et tuer les taons à cheval, les mouches à chevreuil (tabanidés) et les mouches piquantes des étables, les mouches des cornes, les mouches domestiques, et les moustiques :

Ce produit s'applique directement sur le cheval/poney en pulvérisation ou par essuyage. Avant le traitement, brosser soigneusement le cheval/poney pour enlever l'excès de saleté et de poussière et enlever les sécrétions muqueuses de la face de le cheval/poney. Les chevaux/poneys extrêmement sales devraient être lavés, rincés et séchés avant le traitement.

Méthode de pulvérisation : Pulvériser légèrement et de façon uniforme pour bien enduire le poil de le cheval/poney, tout en le brossant légèrement à rebrousse-poil. NE PAS mouiller la peau de le cheval/poney. Cibler les parties de le cheval/poney les plus couramment attaquées par les organismes nuisibles indiqués, notamment les pattes, les flancs et la ligne du dos de le cheval/poney. Si possible, appliquer directement sur les tiques. NE PAS appliquer en pulvérisation sur la face de le cheval/poney. Pour traiter la face de le cheval/poney, utiliser la méthode d'application par essuyage décrite ci-dessous.

Application par essuyage: Utiliser cette méthode pour appliquer sur la face et les autres zones sensibles afin de ne pas toucher aux yeux et aux muqueuses (p. ex. museau, gueule, organes génitaux). Pour l'application par essuyage, mouiller légèrement (mais pas au point que le liquide en suinte) un chiffon/une éponge/un gant propre et doux avec TICK END pour CHEVAUX. Frotter soigneusement le chiffon/l'éponge/le gant ainsi mouillé sur la zone des poils de le cheval/poney à protéger. Il est préférable d'appliquer en frottant à rebrousse-poil. Porter une attention particulière

aux pattes, aux épaules, aux canons, au cou et aux parties de la face (où l'on voit le plus souvent les mouches et les tiques sur le cheval/poney).

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ne pas utiliser sur les humains. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Se laver après l'usage. Si une éruption cutanée apparaît, discontinuer l'utilisation. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et la litière lors de l'entreposage ou de l'utilisation. Ne pas contaminer l'équipement servant à leur manutention. Ne pas utiliser dans des aires où sont rangés des équipements destinés à l'exploitation apicole ou du matériel d'apiculture, ni dans les lieux où est conservé et traité le lait.

**ENTREPOSAGE :** NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION:** Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

**PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.